

Envoi : 20/11/2018

Réception par le Préfet : 20/11/2018

Publication : 23/11/2018



Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

## Extrait des délibérations de la Commission permanente

N° CP-2018-10-11-2

Séance du vendredi 16 novembre  
2018

### FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES TRANSFRONTALIÈRES - SOUTIEN A TROIS PROJETS

**Présidence de :** M. Rémy WITH

**PRESENTS :**

Mme BOHN, M. COUCHOT, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, HEMEDINGER, JANDER, Mmes LUTENBACHER, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, MM. MULLER Lucien, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mmes SCHMIDIGER, VALLAT, M. VOGT.

**ABSENTS :**

MM. DELMOND, TRIMAILLE.

**EXCUSES AVEC PROCURATION :**

M. ADRIAN donne procuration à Mme SCHMIDIGER.

M. BIHL donne procuration à M. GRAPPE.

Mme HELDERLE donne procuration à Mme Betty MULLER.

Mme JENN donne procuration à Mme BOHN.

Mme KLINKERT, Présidente du Conseil départemental, donne procuration à M. WITH.

Mme MARTIN donne procuration à M. MULLER.

M. STRAUMANN donne procuration à Mme MILLION.

La Commission permanente du Conseil départemental,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,

VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1<sup>er</sup> septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,

VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-7-11-1 du 21 décembre 2017 relative à la politique de l'action transfrontalière, européenne, internationale et de la promotion du bilinguisme,

- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2018-4-1-3 du 19 octobre 2018 relative à la décision modificative n°2 – exercice 2018 du budget départemental,
- VU le règlement financier départemental,
- VU l'avis favorable de la Commission Actions, Relations Internationales et Promotion du Bilinguisme lors de ses réunions du 7 septembre et du 5 octobre 2018,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Accorde les subventions suivantes :
  - 1 000 € à l'association « Maison de la Citoyenneté Mondiale » à Mulhouse pour l'organisation du projet « Rencontre d'échanges du réseau des 4 pays frontaliers ».
  - 1 000 € à l'association « Atelier Florijazz » de Guebwiller pour l'organisation du concert « Chœur du Rhin ».
  - 500 € à la Société d'histoire du val et de la ville de Munster pour la célébration du 10<sup>ème</sup> anniversaire du 1<sup>er</sup> sentier des poètes d'Alsace.

Ces subventions seront imputées sur le programme F712, imputation 65-048-6562-2677-114 du budget primitif 2018 et feront l'objet d'un versement unique sur présentation de bilans financiers.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité